



AU 1^{er} JANVIER 2018

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

AUX PARTICULIERS



CAISSE D'ÉPARGNE
NORMANDIE

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2018.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2018). Certaines lignes sont indiquées hors taxes (HT) dans le document.

► EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2018 AUX PARTICULIERS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (accès Internet : Direct Ecureuil Internet)	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS : AlertEcureuil	2,55 €/mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 30,60 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat : Carte Visa Classic	44,50 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé : Carte Visa Classic	40,50 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique : Visa Electron Sensea	44,50 €/an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/retrait (à partir du 3 ^e retrait par mois pour une carte Visa Classic, à partir du 5 ^e retrait par mois pour une carte Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite)
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	<ul style="list-style-type: none"> ■ En agence : 3,60 €/virement ■ Par Internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	<ul style="list-style-type: none"> ■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : Gratuit ■ Frais par paiement d'un prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ouvol des moyens de paiement : Assurance Moyens de Paiement ⁽¹⁾	18,30 €/an ⁽²⁾
Frais de tenue de compte	17,00 €/an

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notices d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 31/08/2017.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs.....3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte.....	6
Services en agence.....	7
Services Bancaires de Base	8
Prestations de base	8

2 BANQUE À DISTANCE



Direct Ecureuil.....	9
E-documents dont relevé de compte en ligne.....	9
Règlement SEPAmail	9
AlertEcureuil.....	9
Coffre-fort numérique	9
Libre Service Ecureuil	9
Webprotexion.....	9
Service de Sécurisation des Opérations en ligne (sol)	9

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



Cartes.....	10
Virements SEPA.....	12
Prélèvements SEPA/TIPSEPA.....	13
Chèques	14
Autres services.....	15

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



Bouquet Liberté	16
Offres Satellis.....	18
Offre Coloc'	19
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....	19

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



Commission d'intervention.....	20
Opérations particulières	20
Incidents de paiement	20
Frais divers.....	22

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



Découverts.....	22
Crédits à la consommation.....	23
Crédits immobiliers	23

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Épargne bancaire.....	25
Placements financiers	26
Parts sociales.....	27
Services de gestion privée.....	27

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Assurances pour vous et vos proches	28
Assurances pour vos biens	28
Assurances pour vous protéger au quotidien	29

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



Frais de succession	30
---------------------------	----

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Cartes	31
Option internationale	31
Change manuel	31
Virements non SEPA	31
Chèques	32

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES



Jeunes	33
--------------	----

12 NUMÉROS UTILES



Numéros utiles	37
----------------------	----

13 RÉSOUDRE UN LITIGE



Votre agence est à votre disposition
pour vous informer ou prendre
en compte une réclamation

Médiateur de la consommation auprès de la Caisse d'Épargne Normandie	38
Médiateur de l'AMF	39
En cas de souscription par Internet	39
Médiation de l'Assurance	39

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



> OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

■ Ouverture/Clôture de compte.....	Gratuit
■ Désolidarisation du compte joint	99,20 €
■ Service d'aide à la mobilité bancaire	
- Vers la Caisse d'Épargne (Domilis).....	Gratuit
- Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt)	Gratuit

À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements validés et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

> RELEVÉS DE COMPTE

■ Relevés de compte en ligne ⁽¹⁾	
- Périodicité mensuelle.....	Gratuit
- Autre périodicité	1,35 €/relevé supplémentaire
- Récapitulatif annuel de frais	Gratuit
■ Relevés de compte au format papier	
- Périodicité mensuelle.....	Gratuit
- Périodicité quinzaine	1,35 €/relevé supplémentaire
- Périodicité décadaire	1,35 €/relevé supplémentaire
- Édition au Guichet	4,20 €
- Récapitulatif annuel de frais	Gratuit

> TENUE DE COMPTE⁽²⁾

■ Frais tenue de compte (hors forfaits)	Jeunes (-26 ans) - 50 %	17,00 €/an
---	--------------------------------	-------------------

À SAVOIR : Exonération des frais pour les détenteurs

- des offres groupées de service,
- d'un compte de dépôt sans moyens de paiement,
- d'un compte de dépôt avec moyens de paiement mais dont le nombre d'opérations sur le compte est inférieur à 4 par trimestre.

(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».

(2) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

- Frais de tenue et de gestion de compte inactif⁽¹⁾
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) **30,00 €⁽²⁾**

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

- Service rémunération⁽³⁾ **0,30 €/trimestre**
- Courrier conservé à l'agence **61,50 €/an**
- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN **Gratuit**

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

> SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne
(Opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice) **4,75 €**
- Remise de chèque(s)^{(4)|(5)} **Gratuit**

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽⁶⁾

- Frais de recherche de document(s) de moins d'un an **14,25 €**
- Frais de recherche de document(s) de plus d'un an **29,52 €**

AUTRES SERVICES

- Édition de la liste des opérations automatiques **Gratuit**
- Frais de traitement, de recherche et de conservations des avoirs **50,00 €**

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

(2) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

(3) Rémunération servie sur votre compte de dépôt. Conditions et rémunération disponibles en agence sur demande. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux.

(4) Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation).

(5) Date d'indisponibilité des fonds sur compte de dépôt : se renseigner en agence

(6) Hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L. 133-1 du Code Monétaire et Financier.

1

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance)
 - Coffre-fort < 20 litres..... **66,00 €/an**
 - Coffre-fort compris entre 20 et 40 litres **87,00 €/an**
 - Coffre-fort > 40 litres..... **109,00 €/an**
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs)..... **Frais réels/ouverture**

> SERVICES BANCAIRES DE BASE **Gratuit**

(services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte) :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

> PRESTATIONS DE BASE

Au sens des articles L.312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- La tenue du compte **Tarifs standards**
(indiqué dans cette brochure)
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Tarifs standards**
(indiqué dans cette brochure)
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires..... **Tarifs standards**
(indiqué dans cette brochure)
- Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance **Tarifs standards**
(indiqué dans cette brochure)
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte..... **Tarifs standards**
(indiqué dans cette brochure)
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque **Tarifs standards**
(indiqué dans cette brochure)
- Une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne..... **Tarifs standards**
(indiqué dans cette brochure)

2 BANQUE À DISTANCE



> DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET⁽¹⁾, TÉLÉPHONE FIXE⁽²⁾, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)⁽³⁾..... Gratuit

> E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE..... Gratuit

> RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement **Gratuit**
- Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAmail **Gratuit**

> ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À UN PRODUIT OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

- Formule individuelle

Jeunes (-26 ans)	-50 %
------------------	-------

 **2,55 €/mois**
- Formule famille⁽⁴⁾

Jeunes (-26 ans)	-50 %
------------------	-------

 **4,10 €/mois**



À SAVOIR

Service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 12-25 ans.



> COFFRE-FORT NUMÉRIQUE⁽⁴⁾

(3 mois gratuits).....

Jeunes (-26 ans)	-50 %
------------------	-------

 **1,20 €/mois**



À SAVOIR

Service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 18-25 ans.



> LIBRE SERVICE ECUREUIL..... Gratuit

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre Service Caisse d'Épargne)

> WEBPROTEXION..... Abonnement gratuit

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

> SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- Adhésion au service SOL sms ou SOL CAP (carte à puce) **Gratuit**
- Lecteur CAP (carte à puce) **12,00 € le lecteur**

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(4) Service non commercialisé auprès des mineurs.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



> CARTES (hors offres groupées de services)



À SAVOIR

Avec le débit différé, l'ensemble des paiements que vous avez effectués sur un mois sera débité en une seule fois le mois suivant. Vous pouvez suivre ces paiements sur votre espace internet.



COTISATION CARTE

Cartes de paiement

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Electron Sensea	
Débit immédiat	300,00 €/an ⁽¹⁾	-	135,00 €/an	44,50 €/an	44,50 €/an	Jeunes (- 26 ans)
Débit différé	300,00 €/an	190,00 €/an	131,00 €/an	40,50 €/an	-	- 50 %

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard **réservée aux 12-17 ans** **12,00 €/an**
- Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif **Gratuit**
- Réédition du code carte **1,52 €/réédition**
- Rechargement occasionnel **Gratuit**
- Cotisation annuelle au rechargement programmé **3,04 €/an**

Cartes de retrait

- Carte de retrait nationale⁽¹⁾ **23,00 €/an**
- Carte Tribbu Cirrus pour les 12-25 ans⁽¹⁾ **19,00 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire⁽¹⁾ ou carte Nomea **25,00 €/an**
- Carte Equilibra sans code **25,00 €/an**
- Carte Nomade **15,00 €/an**

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)⁽²⁾



À SAVOIR

Avec la carte IZicarte, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !



Carte	Visa Platinum IZicarte	Visa Premier IZicarte	Visa Classic IZicarte
Débit immédiat	-	135,00 €/an	44,50 €/an
Débit différé	190,00 €/an	131,00 €/an	40,50 €/an

- Carte Teoz⁽¹⁾⁽²⁾ (carte associée à un crédit renouvelable) **18,27 €/an**

(1) Arrêt de commercialisation.

(2) IZicarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte en euro dans la zone euro (la carte est émise par la banque) ... **Gratuit**
- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
 - Commission proportionnelle **2,90 %**
 - Maximum de perception **6,25 €**

RETRAITS D'ESPÈCES

Retraits en euros (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne... **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :

Carte	Visa Sensea, Visa Classic et Visa Classic Izicarte	Visa Premier et Visa Premier Izicarte	Visa Platinum, Visa Platinum Izicarte et Visa Infinite
Jusqu'à X retraits dans le mois	Gratuit jusqu'à 2 retraits par mois	Gratuit jusqu'à 4 retraits par mois	Gratuit jusqu'à 4 retraits par mois
À partir du X ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait à partir du 3 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait à partir du 5 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait à partir du 5 ^e retrait dans le mois

- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque **6,34 €**
- Retraits SMS, retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne..... **1,00 €/retrait**

À SAVOIR

Utilisez les distributeurs Caisse d'Épargne afin de limiter les frais liés aux retraits d'espèces dans d'autres banques ou bénéficiez d'un forfait de X retraits gratuits par mois hors distributeurs Caisse d'Épargne en souscrivant à l'offre groupée de services Bouquet Liberté.

Retraits en devises :

	Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	2,90 %	2,90 %
Commission fixe	3,23 €	6,25 €

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités **16,20 €/an**
- Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro dont France
- Services retraits déplacés à l'international (**Offre réservée aux 12-25 ans**)
(Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017)..... **15,60 €/an**
- Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro et 4 retraits en devises gratuits par mois

LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition/réactivation de code confidentiel
(hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard) **8,30 €**
- Refabrication de carte avant échéance **Prix de la carte**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement **9,16 €**
- Frais d'envoi de carte en recommandé **9,77 €**

Services de paiements électroniques

- E-carte bleue **14,40 €/an**
- Applepay et paiement mobile **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique⁽¹⁾ **Nous consulter**
- Lecteur carte à puce **12,00 €**

Choix du visuel - visuel de collection permanente

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic **10,60 €⁽²⁾**
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier **Gratuit⁽³⁾**
- Carte Bancaire Rechargeable **6,00 €⁽²⁾**

Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic **12,00 €⁽²⁾**

> VIREMENTS SEPA

DÉFINITION : SEPA (Single Euro Payments Area)

Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco et Saint-Marin.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

- Occasionnel **Gratuit**
- Permanent **Gratuit**

(1) Sous réserve de commercialisation (option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement).

(2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(3) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,60 € au-delà.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	Au guichet de l'agence	Par téléphone	Par Internet
Frais par virement occasionnel vers une autre banque ⁽¹⁾	3,60 €	3,60 €	Gratuit
Frais par virement permanent vers un autre établissement bancaire ⁽¹⁾	1,60 €	1,60 €	Gratuit

AUTRES OPÉRATIONS

- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort **15,50 €**
- Frais de virement prioritaire en euros vers la France avec un délai fixé à J (demande avant 10h30) **7,30 €**

> PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA..... **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA **20,50 €/opération**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA..... **25,50 €/opération**

	En agence
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)	Gratuit
Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)	15,00 €
Ajout d'un émetteur à sa Liste Blanche	15,00 €

DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

(1) Émission d'un virement SEPA.

3 LE COMPTE COURANT

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement **Gratuit**
- Émission d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

TIPSEPA

- Paiement d'un TIPSEPA **Gratuit**

> CHÈQUES

- Mise à disposition de chéquier à l'agence **Gratuit**
- Remise de chèque(s) **Gratuit**
- Paiement d'un chèque **Gratuit**
- Renouvellement automatique de chéquier **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier
 - Envoi par lettre recommandée **10,00 €**
 - Envoi par courrier simple **2,70 €**
- Frais d'émission d'un chèque de banque en agence **14,50 €**
- Remise de chèque(s) compensable en France : date de valeur = J + 1 ouvré⁽¹⁾ (J : date de comptabilisation) **Gratuit**

DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité **Nous consulter**

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois.... **8,00 €**

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur **16,40 €**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur **24,80 €**

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

➤ AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte)..... **32,40 €/an**

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS **23,76 €/an**

DÉFINITION : Franchise d'agios

Ce service vous permet de réduire, voire de supprimer les agios liés à votre découvert (franchise de 10,00 €/trimestre).

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix **12,00 €/an**
- Eparplus **12,00 €/an**

À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

OPTION INTERNATIONALE (commercialisée depuis le 12/06/2017)⁽¹⁾

- Formule 1 : Voyage⁽²⁾ **Jeunes (12-25 ans) - 50 %** **48,00 €/an**
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽²⁾ **Jeunes (12-25 ans) - 50 %** **192,00 €/an**
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Paiements illimités⁽³⁾⁽⁴⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁵⁾

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - voyage ou de deux mois pour la formule 2 - séjour.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.








(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES



> BOUQUET LIBERTÉ

C'est un socle de services essentiels* avec une carte au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

Cotisation mensuelle**	 Visa Electron Sensea	 Visa Classic ⁽¹⁾ ou Visa Izicarte Classic ⁽²⁾ à débit immédiat	 Visa Classic ou Visa Izicarte Classic ⁽²⁾ à débit différé	 Visa Premier ou Visa Izicarte Premier ⁽²⁾ à débit immédiat	 Visa Premier ou Visa Izicarte Premier ⁽²⁾ à débit différé	 Visa Platinum ou Visa Izicarte Platinum ⁽²⁾	 Visa Infinite
Une carte au choix							
Tarif standard	8,90 €	8,90 €	8,50 €	14,90 €	14,50 €	20,00 €	29,50 €
Tarif standard avec cryptogramme dynamique ⁽³⁾	-	-	Nous consulter	-	Nous consulter	Nous consulter	-
Tarifs jeunes							
12-17 ans	1,00 €	1,00 € ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-
18-21 ans	1,55 €	1,55 €	1,48 €	2,60 €	2,53 €	-	-
12-25 ans	-75 % de réduction, soit : ⁽⁵⁾ 2,23 €	2,23 €	2,13 €	3,73 €	3,63 €	-	-
26-27 ans	-30 % de réduction, soit : ⁽⁵⁾ 6,23 €	6,23 €	5,95 €	10,43 €	10,15 €	14,00 €	20,65 €
Des services inclus dans le socle							
Compte de dépôt (simple ou joint)							
Frais de tenue de compte							
Relevé de compte numérique (ou papier)							
Une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance sur Compte formule Individuelle ⁽⁶⁾ ou formule Famille ⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾⁽⁹⁾)							
Une autorisation de découvert ⁽⁹⁾							
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet ⁽¹⁰⁾ , téléphone fixe ⁽¹¹⁾ , téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽¹²⁾							
Chéquier ⁽⁹⁾							
Un forfait de X retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne ⁽¹³⁾							

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, x retraits d'espèces hors distributeurs automatique de billets des réseaux Caisse d'Epargne selon la carte détenue.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Sous réserve de commercialisation (option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement).

(4) Commercialisé aux mineurs à partir de 16 ans.

(5) Réduction sur la cotisation standard hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(6) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(7) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18,00 €/an soit +1,50 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(8) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(9) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(10) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(11) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(12) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(13) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

Avantages couples et offres supplémentaires	
Votre 2 ^e Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint :	50 % de réduction⁽¹⁾
Carte supplémentaire dans le Bouquet Liberté (l'avantage famille s'applique sur la carte la moins chère des deux) 2 ^e carte Visa Classique à Débit Immédiat ou Visa Electron SENSEA 2 ^e carte Visa Classique à Débit Différé 2 ^e carte Visa Premier à Débit Immédiat 2 ^e carte Visa Premier à Débit Différé 2 ^e carte Visa Platinum 2 ^e carte Visa Infinite	1,83 €/mois 1,74 €/mois 5,65 €/mois 5,56 €/mois 7,91 €/mois 12,50 €/mois

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services payant souscrits
(tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service	2 services	3 services
10 % de remise sur le prix à l'unité	15 % de remise sur leur prix à l'unité	20 % de remise sur leur prix à l'unité
SERVICES « DU QUOTIDIEN »		
TARIF MENSUEL À L'UNITÉ		
Retraits déplacés illimités par carte	1,35 €	
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017	1,30 €	
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	4,00 € Jeunes (12-25 ans) -50 %	
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	16,00 € Jeunes (12-25 ans) -50 %	
Opérations courantes illimitées ⁽²⁾	2,70 €	
Exonération d'agios (franchise d'agios de 10 €/trimestre ⁽²⁾)	1,98 €	
Coffre-fort numérique ⁽²⁾	1,20 € Jeunes (18-25 ans) Gratuit	
AlertEcoreuil Formule Individuelle	2,55 € Jeunes (12-25 ans) Gratuit	
AlertEcoreuil Formule Famille ⁽²⁾	4,10 € Jeunes (18-25 ans) Gratuit	
e-Carte Bleue ⁽²⁾	1,20 €	
Eparfix	1,00 €	
Eparplus	1,00 €	
SERVICES « ASSURANCES »⁽³⁾⁽⁴⁾		
TARIF ANNUEL⁽⁵⁾ (hors frais de gestion)		
Protection Juridique	81,44 €	
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	39,60 €	
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	81,60 €	
Sécur'Média Famille - Formule 1	58,60 €	
Sécur'Média Famille - Formule 2	112,60 €	
Assurance sur Epargne	24,00 €	

(1) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(2) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(4) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(5) Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 31/08/2017. Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Epargne. La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

> OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services* réservée aux personnes protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement), le Service Opposition, Satellis Assurance, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou de paiement international à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra ⁽¹⁾ interbancaire ou carte Nomea ou Carte Equilibra sans code	36,00 €/an
Carte Visa Electron Sensea	69,00 €/an

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

(ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation** à une offre groupée de services	Satellis Essentiel ⁽¹⁾	Satellis Essentiel Plus ⁽¹⁾	Satellis Intégral ⁽¹⁾	Satellis Sécurité ⁽¹⁾
Carte Visa Electron Sensea	10,30 €/mois soit 123,60 €/an	10,50 €/mois soit 126,00 €/an		6,60 €/mois soit 79,20 €/an
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat	10,30 €/mois soit 123,60 €/an	10,50 €/mois soit 126,00 €/an		
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽²⁾ à débit différé	9,70 €/mois soit 116,40 €/an	10,00 €/mois soit 120,00 €/an		
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat			17,50 €/mois soit 210,00 €/an	
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽²⁾ à débit différé			17,00 €/mois soit 204,00 €/an	
Carte Visa Infinite			32,50 €/mois soit 390,00 €/an	

FUTEO ET SOLUTION 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo ⁽³⁾	Solution 16/17 ⁽⁴⁾
Carte Visa Electron Sensea	-	1,00 €/mois
Carte Visa Classic ⁽⁵⁾ à débit immédiat	1,00 €/mois	1,00 €/mois

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

** Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

(1) Arrêt de commercialisation de cette offre.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs et dans le forfait Satellis Essentiel.

(3) Tarifs des offres souscrites avant le 01/05/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(4) Tarifs des offres souscrites avant le 16/06/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(5) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

> OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' »	
Sans Carte de paiement	1,00 €/mois
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/Carte/mois

> OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- la tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- une carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Électron Sensea),
- le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- quatre virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- deux chèques de banque par mois,
- un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- un système d'alertes sur le niveau du solde du compte,
- la fourniture de relevés d'identités bancaires,
- le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2,
- un changement d'adresse une fois par an.

Cotisation à l'offre groupée de services « OCF » **3,00 €/mois**
soit 36,00 €/an

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

> COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération **8,00 €**
 - Dans la limite d'un plafond mensuel de **80,00 €**
- Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :
- Par opération **4,00 €**
 - Dans la limite d'un plafond mensuel de **20,00 €**

DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

> OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie-attribution **100,00 € HT**
- Frais par avis à tiers détenteur **100,00 € HT**
- Frais par opposition administrative 10 % du montant dû au Trésor public dans la limite de .. **100,00 € HT**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France
d'une interdiction d'émettre des chèques **25,00 €**

> INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
(maximum 1 par jour) **8,00 €**
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision
(maximum 1 par jour) **8,00 €**

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement/chèque non provisionné

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux... **Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire..... **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte **20,00 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire... **36,16 €**

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - Chèque inférieur ou égal à 50,00 € **22,00 €/rejet⁽¹⁾**
 - Chèque supérieur à 50,00 € **42,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond **100,00 €/jour**

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement, TIPSEPA et télé règlement pour défaut de provision

- Prélèvement inférieur à 20,00 €	Montant de l'opération
- Prélèvement supérieur ou égal à 20,00 €	12,00 €/rejet⁽¹⁾
Frais dans la limite d'un plafond de	40,00 €/jour

À SAVOIR

Pour les détenteurs de l'offre accompagnement de la clientèle en situation de fragilité financière (OCF), une remise de 50 % est appliquée sur le tarif standard.

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision **Gratuit**
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **Gratuit**

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

DÉFINITION : Coordonnées bancaires

RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



> FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple **5,16 €**
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé.. **11,36 €**
- Frais de lettre de relance d'impayés sur crédit..... **10,80 €**
- Courrier de mise en demeure **20,66 €**
- Commission d'ouverture dossier recouvrement amiable **26,00 €**
- Commission d'ouverture dossier contentieux..... **35,00 €**
- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction ... **23,35 €**
- Frais de gestion pour retour de courrier avec adresse inconnue **16,20 €**

> DÉCOUVERTS⁽¹⁾

À SAVOIR

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à demander conseils à votre gestionnaire !

Autorisation de découvert⁽²⁾ permanente **Nous consulter⁽³⁾**
■ Frais de gestion **16,00 €/an**

Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 500,00 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 16,50 %, le TAEG ressort à 17,54 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

Autorisation de découvert⁽²⁾ ponctuelle **Nous consulter⁽³⁾**
■ Frais de gestion **Gratuit**

Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 4 000,00 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 11,00 %, le TAEG ressort à 11,47 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Découvert non autorisé **Taux maximum légal⁽³⁾**
Dépassement non autorisé du solde du compte ou du découvert convenu.

Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 4 000 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux d'usure, en vigueur au 1er juillet, de 13,12 %, le TAEG ressort à 13,12 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs **5,00 €/trimestre**

DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

DÉFINITION : TAEG

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe de l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

(3) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence.

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

> CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽¹⁾⁽²⁾

CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement⁽³⁾ qui en fixe les conditions tarifaires.

PRÊTS PERSONNELS

Frais de dossier	Jeunes (-26 ans) - 50 %	1,00 %
■ Minimum de perception pour un crédit d'un montant ≤ 50 000,00 €		72,00 €
■ Minimum de perception pour un crédit d'un montant > 50 000,00 €		219,00 €

PRESTATIONS DIVERSES⁽⁴⁾ PAR LIGNE DE CRÉDIT

■ Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif		Gratuit
■ Réédition de tableau d'amortissement		Gratuit
■ Mainlevée hypothécaire		91,62 €
■ Mainlevée autres garanties		91,62 €
■ Information annuelle aux cautions		Gratuit
■ Report d'échéance en fin de crédit		4 % de l'échéance reporté

> CRÉDITS IMMOBILIERS⁽⁵⁾

FRAIS DE DOSSIER (% DU MONTANT EMPRUNTÉ)	1,00 %
--	--------

■ Minimum de perception	1 000 €
-------------------------------	---------

PRÊTS RÉGLEMENTÉS

■ Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	Frais de dossier 1,00 % du montant emprunté
- Minimum de perception	250,00 €
- Maximum de perception	500,00 €
■ Prêt Epargne Logement	Frais de dossier gratuit

ASSURANCES

■ Assurance des emprunteurs ⁽⁶⁾	Nous consulter
■ Garantie Revente et Services Résidence Principale ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	
- Un seul prélèvement pour 5 ans ⁽⁸⁾	185,00 €/5 ans
- Ou un prélèvement annuel pendant 5 ans ⁽⁸⁾	37,00 €/an
■ Assurance « Perte d'emploi » : modification du forfait d'indemnisation	Gratuit

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) SA au capital de 60 7963 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Panhard et Levassor - 75634 Paris cedex 13.

(4) Hors cas de défaillance de l'emprunteur.

(5) Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier pour l'acquisition d'une résidence principale ou secondaire, le financement de parts de société civile d'attribution, pour un financement locatif, ... par votre Caisse d'Épargne locale, prêteur. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(6) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.

(7) Garantie Revente et Services Résidence Principale, est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(8) Tarif en vigueur au 31/08/2017.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

■ PRESTATIONS PAR LIGNE DE CRÉDIT

■ Simulation de décompte de remboursement anticipé.....	Gratuit
■ Réédition de tableau d'amortissement	25,45 €
■ Attestations diverses sur crédit	15,27 €
■ Attestation CAF/Certification APL Allocation logement.....	Gratuit
■ Frais de modification d'un prêt en cours	Nous consulter
■ Frais de demande de mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire.).....	91,62 €
■ Frais de mainlevée autres garanties	91,62 €
■ Information annuelle aux cautions (par prêt).....	Gratuit
■ Déblocage de fonds prioritaires à J (demande avant 10h30)	50,00 €

AVENANT A UN CRÉDIT IMMOBILIER

■ Réaménagement de taux	Nous consulter
■ Réduction ou allongement de durée par crédit	356,30 €/crédit
■ Changement de quantième par crédit	20,36 €/crédit
■ Transformation d'un taux révisable en taux fixe par crédit.....	203,60 €/crédit
■ Modification d'assurance (quotité, taux...)	356,30 €/crédit
■ Aménagement temporaire d'échéance	91,62 €/crédit
■ Modification de garantie (transfert...).....	356,30 €/crédit + frais de garanties
■ Transfert d'objet	356,30 €/crédit
■ Désolidarisation.....	356,30 €/crédit
■ Modification compte de prélèvement	20,36 €/crédit
■ Autres avenant à un crédit immobilier	152,70 €/crédit

FRAIS DE GARANTIES SELON LA NATURE DE LA GARANTIE

■ Caution personne physique.....	Gratuit
■ Gage de véhicule	135,40 €
■ Nantissement de parts sociales, d'actions de parts de SCPI sous seing privé.....	356,30 €
	+ frais d'huissier
■ Nantissement police d'assurance vie (hors réseau CE).....	438,00 €
■ Nantissement police d'assurance vie (valeur réseau CE).....	219,00 €
■ Nantissement sur valeur mobilières (hors réseau CE).....	438,00 €
■ Promesse d'affectation hypothécaire	1 % avec un minimum de 91,62 €

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



> ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- Trimestriel, Semestriel ou annuel **Gratuit**
- À partir du 5^e relevé par an **1,35 €/relevé supplémentaire**

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif **Gratuit**
- Retrait avec accréditif⁽¹⁾ **Gratuit**
- Retrait sans accréditif⁽¹⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Épargne)..... **4,68 € (gratuit sur un livret A)**

DÉFINITION : Accréditif

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert CEL vers une autre banque **86,00 €**
- Transfert PEL vers une autre banque **86,00 €**
- Transfert PEP vers une autre banque **86,00 €**
- Clôture par virement d'un livret d'épargne* **3,60 € (frais de virement)**

AUTRES SERVICES

- Ouverture/Clôture **Gratuit**
- Délai d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte d'épargne **Nous consulter**
- Émission d'un chèque de banque sur Livret⁽²⁾ **14,50 € (gratuit à partir d'un livret A)**
- Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret⁽²⁾ **3,60 €**
- Cotisation Carte Nomade..... **15,00 €/an**
- Assurance sur Épargne⁽³⁾⁽⁴⁾ dont 3 € de frais de gestion... **27,00 €/an**
- Pour l'ancienne offre ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ souscrite avant le 22/11/2010..... **24,00 €/an**
- Frais de tenue de Compte Sur Livret inactif⁽⁶⁾
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) **30,00 €**

*Livret A, Livret B (et dérivés), Livret Développement Durable et Solidaire, Livret Jeune et Livret d'Épargne Populaire

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.

(3) Assurance sur Épargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(4) Tarif en vigueur au 31/08/2017.

(5) Arrêt de commercialisation.

(6) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Écureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, il convient pour le Client de se reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

FORFAIT LIAISON

- Ensemble de services associés à un Livret A, Livret B, Livret de développement durable et solidaire, Livret d'Épargne Populaire, Compte Epargne Logement :
 - Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽¹⁾
 - Carte Nomade
 - Libre service Ecureuil
 - Relevé multiproduits en ligne ou papier
 - Assurance Perte/Vol de la carte Nomade
 - Sécurisation des opérations en ligne
- Cotisation forfait Liaison..... **Gratuit**

➤ PLACEMENTS FINANCIERS

- Ouverture/Clôture **Gratuit**
- Frais de gestion PEA (contenant uniquement des parts sociales)..... **Gratuit**

DROITS DE GARDE OU FRAIS DE GESTION SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

Jeunes (-26 ans) -50 %

À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

Titres hors réseau Caisse d'Épargne

- Commission⁽¹⁾ proportionnelle⁽²⁾
 - De 0 € à 50 000 €..... **0,30 %/an**
 - De 50 001 € à 100 000 € **0,22 %/an**
 - À partir de 100 001 € **0,16 %/an**
- Commission⁽³⁾ fixe par ligne (en supplément de la commission⁽³⁾ proportionnelle⁽²⁾).... **4,32 €/an**
- Minimum de perception **34,00 €/an**
- Maximum de perception **270,00 €/an**

Titres du réseau Caisse d'Épargne **30,00 €/an**

Comptes sans position au 31/12 de l'année écoulée **30,00 €/an**

ORDRES DE BOURSE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

	En agence	Par téléphone Direct Ecureuil - téléconseiller	Par Internet
Minimum de perception	17,50 €	14,00 €	7,50 €
Taux de courtage	1,45 %	1,15 %	0,50 %
Commission fixe par ligne	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ordre non exécuté	6,70 €/ordre	6,20 €/ordre	Gratuit
Ordre annulé	Gratuit	Gratuit	Gratuit

- Opérations sur valeurs étrangères **Nous consulter**

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

(2) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculé par tranche, en fonction du barème indiqué.

(3) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2017).

OPÉRATIONS SUR OPC

Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Épargne..... **Nous consulter**
- Souscription OPC autres banques **27,00 € + frais d'émetteur**

Rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Épargne hors fonds à formule..... **Gratuit**
- Rachat avant échéance de fonds à formule..... **Nous consulter**
- Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse..... **Nous consulter**

OPÉRATIONS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS **Nous consulter**

LES AUTRES OPÉRATIONS

- Édition de l'Imprimé fiscal unique..... **Gratuit**
- Duplicata de l'Imprimé fiscal unique **20,36 €**
- Relevé ISF **30,54 €**
- Dépôt de titres non cotés
 - Frais de constitution sur dossier **185,00 €/opération**
 - Acte de gestion (opérations sur titre, détachement, dividendes, etc.)..... **185,00 €/opération**

AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Ecureuil
 - Service Abonnement **Gratuit**
 - Service « Prise de bénéfices » **10,18 €/an**
 - Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil⁽¹⁾⁽²⁾ **7,00 €/an**
 - Cotisation forfaitaire annuelle **12,22 €/an**
- Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque..... **108,00 €**
- Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque **108,00 €**
- Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) **Droits de garde⁽³⁾**

ASSURANCE VIE **Nous consulter**

> PARTS SOCIALES

FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES **Gratuit**

> SERVICES DE GESTION PRIVÉE

Étude patrimoniale « Scan Patrimoine » **Nous consulter**

(1) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Tarification en vigueur au 31/08/2017.

(3) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



> ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

■ Complémentaire Santé ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garanties des Accidents de la Vie ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garantie Obsèques ⁽²⁾	Nous consulter
■ Prévoyance Décès ⁽²⁾	Nous consulter
■ Dépendance ⁽³⁾	Nous consulter

> ASSURANCES POUR VOS BIENS

■ Automobile ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Habitation ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Télésurveillance ⁽⁴⁾	Nous consulter
■ Appareils multimédia portables	
- Sécur'Média Individuelle ⁽¹⁾⁽⁵⁾	
- Formule 1.....	dont 3 € de frais de gestion.. 42,60 €/an
- Formule 2.....	dont 3 € de frais de gestion.. 84,60 €/an
- Sécur'Média Famille ⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	
- Formule 1.....	dont 3 € de frais de gestion.. 61,60 €/an
- Formule 2.....	dont 3 € de frais de gestion.. 115,60 €/an
- Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁷⁾	32,59 €/an
avec mensualisation de la prime.....	35,60 €/an (soit 2,97 €/mois)

(1) Garantie Santé, Garanties des Accidents de la Vie, Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notices d'informations.

(2) SECUR' Obsèques, SECUR' Urgence et SECUR' Famille sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des assurances.

(3) Ecoreuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Épargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3, S.A.S.U. au capital de 1 300 000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS N° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18-20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 N° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com.

(5) Tarif en vigueur au 31/08/2017.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants de moins de 25 ans ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement ou économiquement à charge de l'un ou de l'autre.

(7) Arrêt de commercialisation.

➤ ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

■ Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 4 € de frais de gestion..	85,44 €/an
Pour l'ancienne offre ⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 24/03/2014		
.....	dont 4 € de frais de gestion..	74,10 €/an
■ Assurance sur Epargne ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3 € de frais de gestion..	27,00 €/an
(Pour l'ancienne offre ⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 22/11/2010.....)		
24,00 €/an		
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement		
- Assurance sur Compte⁽¹⁾⁽²⁾		
- Formule Individuelle.....		36,00 €/an
- Formule Famille ⁽³⁾		57,60 €/an
- Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾⁽²⁾		18,30 €/an
- Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA⁽¹⁾⁽²⁾		13,20 €/an
- Service Opposition ⁽¹⁾⁽²⁾		22,00 €/an
- Satellis Assurance ⁽¹⁾⁽²⁾		15,70 €/an

DÉFINITION : Assurance sur Compte

Elle protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés⁽⁵⁾.

(1) Protection Juridique, Assurance sur Epargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA, Service opposition et Satellis Assurance sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notices d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 31/08/2017.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Arrêt de commercialisation.

(5) Voir limites et exclusions dans les conditions générales et/ou notices d'informations.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



> FRAIS DE SUCCESSION

■ Actifs inférieurs ou égal à 2 000 €	80,00 €
■ Actifs supérieurs à 2 000 €	0,88 %
- Minimum de perception	273,00 €
- Maximum de perception	2 000,00 €
■ Recherche d'héritiers	1 % du montant de la succession
- Minimum de perception	200,00 €
- Maximum de perception	500,00 €

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



> CARTES

Se reporter à la page 11, pour les paiements et retraits en euros et en devises.

> OPTION INTERNATIONALE (commercialisée depuis le 12/06/2017)⁽¹⁾

- Formule 1 : Voyage⁽²⁾ Jeunes (12-25 ans) - 50 % **48,00 €/an**
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽²⁾ Jeunes (12-25 ans) - 50 % **192,00 €/an**
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Paiements illimités⁽³⁾⁽⁴⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁵⁾

> CHANGE MANUEL

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

- Commission de change
 - Si commande < 100,00 € ou si la cession < 50,00 € **Selon cours + 3,05 €**
 - Si commande ≥ 100,00 € ou si la cession ≥ 50,00 € **Selon cours**

> VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

- Frais par virement en euros :
 - Commission proportionnelle **0,10 %**
 - Minimum de perception **16,50 €**
- Frais par virement en devises :
 - Commission proportionnelle **0,10 %**
 - Minimum de perception **16,50 €**
 - Commission de change **0,05 %**
 - Minimum de perception **14,60 €**
- Frais par virement occasionnel incomplet (Coordonnées manquantes ou erronées) ... **15,50 €**
- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc (virement en e et dont le montant est < 150 000 €) **5,00 €**

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - voyage ou de deux mois pour la formule 2 - séjour.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en € hors zone SEPA, en devises (quel que soit le pays)

■ Frais par virement.....	0,10 %
Minimum de perception	16,50 €
- Commission de change	0,05 %
Minimum de perception	14,60 €
■ Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées)....	15,50 €

> CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

En euros

■ Commission de service.....	0,10 %
Minimum de perception	13,52 €

En devises

■ a - Commission de service	0,10 %
Minimum de perception	13,52 €
■ b - Commission de change	0,05 %
Minimum de perception	14,60 €
Minimum de perception (a+b)	28,12 €

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER⁽¹⁾

En euros

■ Commission de service.....	0,10 %
Minimum de perception par remise.....	13,52 €

En devises

■ a - Commission de service	0,10 %
Minimum de perception	13,52 €
■ b - Commission de change	0,05 %
Minimum de perception	14,60 €
Minimum de perception (a+b)	28,12 €

En euros et en devises

■ Impayés sur chèque étrangers.....	30,50 €
-------------------------------------	---------

(1) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne.

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES



> JEUNES (MOINS DE 26 ANS)

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue de compte⁽¹⁾

- Frais tenue de compte (hors forfaits) Jeunes (-26 ans) - 50 % Soit 8,50 €/an

BANQUE À DISTANCE

Alertecureuil

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS

- Formule individuelle Jeunes (-26 ans) - 50 % Soit 1,27 €/mois

- Formule Famille⁽²⁾ Jeunes (-26 ans) - 50 % Soit 2,05 €/mois

- Coffre-fort numérique (3 mois gratuits)⁽²⁾ Jeunes (-26 ans) - 50 % Soit 0,60 €/mois

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes (hors offres groupées de services)

Cotisation carte

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Electron Sensea
Débit immédiat	150,00 €/an ⁽³⁾	-	67,50 €/an	22,25 €/an	22,25 €/an
Débit différé	150,00 €/an	95,00 €/an	65,50 €/an	20,25 €/an	-

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard **réservée aux 12-17 ans** 12,00 €/an
 - Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif **Gratuit**
 - Réédition du code carte 1,52 €/réédition
 - Rechargement occasionnel **Gratuit**
 - Cotisation annuelle au rechargement programmé 3,04 €/an
- Services liés aux retraits d'espèces
- Services retraits déplacés à l'international (**Offre réservée aux 12-25 ans**) (Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017) 15,60 €/an
 - Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro et 4 retraits en devises gratuits par mois

Autres services

OPTION INTERNATIONALE (commercialisée depuis le 12/06/2017)⁽⁴⁾

- Formule 1 : Voyage⁽⁵⁾ Jeunes (12-25 ans) - 50 % Soit 24,00 €/an
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁶⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁶⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁷⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽⁵⁾ Jeunes (12-25 ans) - 50 % Soit 96,00 €/an
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁶⁾
 - Paiements illimités⁽⁶⁾⁽⁷⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁷⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁸⁾

(1) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

(2) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(3) Arrêt de commercialisation.

(4) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(5) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - voyage ou de deux mois pour la formule 2 - séjour.

(6) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(7) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(8) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

11








TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté

C'est un socle de services essentiels* avec une carte au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

Services essentiels

Cotisation mensuelle**		 Visa Electron Sensea	 Visa Classic ou Visa Izicarte Classic ⁽¹⁾ à débit immédiat	 Visa Classic ou Visa Izicarte Classic ⁽²⁾ à débit différé	 Visa Premier ou Visa Izicarte Premier ⁽²⁾ à débit immédiat	 Visa Premier ou Visa Izicarte Premier ⁽²⁾ à débit différé	 Visa Platinum ou Visa Izicarte Platinum ⁽²⁾	 Visa Infinite
Une carte au choix								
Tarifs jeunes								
12-17 ans		1,00 €	1,00 €	-	-	-	-	-
18-21 ans		1,55 €	1,55 €	1,48 €	2,60 €	2,53 €	-	-
12-25 ans	- 75 % de réduction, soit : ⁽³⁾	2,23 €	2,23 €	2,13 €	3,73 €	3,63 €	-	-
26-27 ans	- 30 % de réduction, soit : ⁽³⁾	6,23 €	6,23 €	5,95 €	10,43 €	10,15 €	14,00 €	20,65 €
Des services inclus dans le socle								
Compte de dépôt (simple ou joint)								
Frais de tenue de compte								
Relevé de compte numérique (o u papier)								
Une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance sur Compte formule Individuelle ⁽⁴⁾ ou formule Famille ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾)								
Une autorisation de découvert ⁽⁷⁾								
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet ⁽⁸⁾ , téléphone fixe ⁽⁹⁾ , téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽¹⁰⁾								
Chéquier ⁽⁷⁾								
Un forfait de X retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Épargne ⁽¹¹⁾								

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, x retraits d'espèces hors distributeurs automatique de billets du réseaux Caisse d'Épargne selon la carte détenue.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Réduction sur la cotisation standard hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(5) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18,00 €/an soit +1,50 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(8) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(9) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(10) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(11) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

Services complémentaires

Remise en fonction du nombre de services payant souscrits

(tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service 10 % de remise sur le prix à l'unité	2 services 15 % de remise sur leur prix à l'unité	3 services 20 % de remise sur leur prix à l'unité
SERVICES « DU QUOTIDIEN »		
		TARIF MENSUEL À L'UNITÉ
Retraits déplacés illimités par carte		1,35 €
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017		1,30 €
Option Internationale - Formule 1 : Voyage		4,00 € Jeunes (12-25 ans) -50 %
Option Internationale - Formule 2 : Séjour		16,00 € Jeunes (12-25 ans) -50 %
Opérations courantes illimitées ⁽¹⁾		2,60 €
Exonération d'agios (franchise d'agios de 10 €/trimestre ⁽¹⁾)		1,65 €
Coffre-fort numérique ⁽¹⁾⁽⁸⁾		1,20 € Jeunes (18-25 ans) Gratuit
AlertEcoreuil Formule Individuelle ⁽⁹⁾		2,55 € Jeunes (12-25 ans) Gratuit
AlertEcoreuil Formule Famille ⁽¹⁾⁽⁹⁾		4,10 € Jeunes (18-25 ans) Gratuit
e-Carte Bleue ⁽¹⁾		1,20 €
Eparfix		1,00 €
Eparplus		1,00 €
SERVICES « ASSURANCES »⁽²⁾⁽³⁾		
		TARIF ANNUEL⁽⁴⁾ (hors frais de gestion)
Protection Juridique		81,44 €
Sécur'Média Individuelle - Formule 1		39,60 €
Sécur'Média Individuelle - Formule 2		81,60 €
Sécur'Média Famille - Formule 1		58,60 €
Sécur'Média Famille - Formule 2		112,60 €
Assurance sur Epargne		24,00 €

FUTEO ET SOLUTION 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo ⁽⁵⁾	Solution 16/17 ⁽⁶⁾
Carte Visa Electron Sensea	-	1,00 €/mois
Carte Visa Classic ⁽⁷⁾ à débit immédiat	1,00 €/mois	1,00 €/mois

(1) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(4) Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 31/08/2017. Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Epargne. La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

(5) Tarifs des offres souscrites avant le 01/05/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(6) Tarifs des offres souscrites avant le 16/06/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(7) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(8) Gratuité du service Coffre-fort numérique pour les offres groupées de services Bouquet Liberté conclues à compter du 1^{er} mai 2014, pour les 18-25 ans.

(9) Gratuité du service AlertEcoreuil pour les offres groupées de services Bouquet Liberté conclues à compter du 1^{er} mai 2014, pour les 12-25 ans.

11

TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' »	
Sans Carte de paiement	1,00 €/mois
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/Carte/mois

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS⁽¹⁾

Découverts

Autorisation de découvert⁽²⁾ permanente..... **Nous consulter⁽³⁾**

■ Frais de gestion Jeunes (-26 ans) - 50 % **Soit 8,00 €/an**

Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 500 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 16,50 %, le TAEG ressort à 17,54 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

Crédits à la consommation⁽⁴⁾

Prêts personnels

■ Frais de dossier..... Jeunes (-26 ans) - 50 % **Soit 0,50 %**

Minimum de perception pour un crédit d'un montant ≤ à 50 000 €..... **36,00 €**

Minimum de perception pour un crédit d'un montant > à 50 000 €..... **109,50 €**

■ Crédit Étudiants..... **Gratuit**

■ Prêt pour avancer..... **Gratuit**

■ Crédit « Permis à Un Euro Par Jour »..... **Gratuit**

■ Prêt jeunes actifs 18-25 ans..... **Gratuit**

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

(3) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

12 NUMÉROS UTILES



La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

13 RÉSOLURE UN LITIGE



› VOTRE AGENCE EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INFORMER OU PRENDRE EN COMPTE UNE RÉCLAMATION

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

PAR ÉCRIT	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE
Caisse d'Épargne Normandie Service Relations Clientèle BP854 76235 Bois-Guillaume Cedex	www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾ (région Normandie) rubrique « Contacts-numéros utiles-Réclamation »	09 69 36 27 38 ⁽²⁾

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

› MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE NORMANDIE

En dernier recours, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Relation Clientèle, vous pouvez demander gratuitement l'intervention du Médiateur de la consommation dans le délai d'un an à compter de votre réclamation auprès de la Caisse d'Épargne Normandie, sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez et dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de Médiation.

Vous pouvez le saisir par voie postale :

Médiateur de la consommation auprès de la Caisse d'Épargne Normandie

Monsieur le médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09

ou directement sur son site internet : <http://lemediateur.fbf.fr/>

ou par mail : mediateur@fbf.fr

ou celui de la médiation de la consommation : <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

› MÉDIATEUR DE L'AMF

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels qu'actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La saisine du Médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement soit par voie postale à l'adresse suivante : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02, soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org.

La charte de la Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

› EN CAS DE SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

› MÉDIATION DE L'ASSURANCE

Si toutes les voies de recours ont été épuisées, vous avez la possibilité de contacter le médiateur de l'Assurance à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr



CAISSE D'ÉPARGNE
NORMANDIE